



COUPE REGIONALE COMBAT DES PAYS DE LA LOIRE BENJAMINS ET MINIMES

DATE ET LIEU

Le dimanche 22 AVRIL 2018 : Gymnase du Genet-85710 La Garnache

RESPONSABLE DE LA COMPETITION

Virginie Coulombier, responsable de la commission compétition des Pays de Loire.

CATEGORIES

BENJAMINS

Masculins: -21kg / -24kg / -27kg / -30kg / -33kg / -37kg / -41kg / -45kg / -49kg / +49kg

Féminins: -17kg / -20kg / -23kg / -26kg / -29kg / -33kg / -37kg / -41kg / -44kg / +44kg

MINIMES

Masculins: -27kg / -30kg / -33kg / -37kg / -41kg / -45kg / -49kg / -53kg / -57kg / +57kg

Féminins: -23kg / -26kg / -29kg / -33kg / -37kg / -41kg / -44kg / -47kg / -51kg / +51kg

CONDITIONS DE PARTICIPATION

1. Chaque club devra être affilié à la F.F.T.D.A au jour de la compétition
2. Le compétiteur doit posséder un passeport sportif à jour et dûment rempli.
3. Les coaches et arbitres devront être en possession de leur licence et passeport sportif à jour et dûment rempli.
4. Chaque club devra fournir 1 arbitre pour 5 combattants.

PESEES

Le vendredi 20 avril :

-Pour le 49 : de 20h30 à 21h30 Gymnase du moulin foulon 49600 Beaupreau

-Pour le 72 : de 17h30 à 18h30 à la maison des sports-salle Laurence Leboucher- 29 Bd St Michel
72000 Le Mans

-Pour le 85 : de 18h00 à 19h30 à la maison des associations- 9 rue de Nantes 85710 La Garnache

Le samedi 21 avril :

-Pour le 44 : de 14h30 à 15h30 Gymnase Jean Gauvrit 44 Carquefou

Vous devez vous présenter aux pesées avec votre passeport à jour

INSCRIPTIONS

Toutes les inscriptions se feront sur le site Martial Events

Les droits d'inscriptions devront être reçus à l'adresses suivante avant le :

Mercredi 18 avril 2018

Me Coulombier Virginie

Responsable Compétitions

9 chemin de l'Auvardière

85300 Challans

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ENREGISTREE APRES LA DATE LIMITE

Tout club inscrit aura la possibilité d'effectuer toutes les modifications qu'il jugera nécessaire jusqu'à la **Deadline du 15 AVRIL**. Au-delà, il sera dans l'obligation de régler l'intégralité du montant de l'inscription correspondant à la liste expédiée. Si tel n'était pas le cas l'équipe serait disqualifiée. Quelle soit absente ou disqualifiée, ce règlement sera à nouveau exigé lors de la prochaine compétition.

ARBITRES

Pour chaque club représenté, **la présence d'un arbitre diplômé pour 5 combattants** est impérative pour le bon déroulement de la compétition. Les stagiaires seront acceptés dans la limite du raisonnable.

Si le jour de la compétition il manque d'arbitres diplômés la direction de la compétition en accord avec le RAR se réserve le droit de modifier le nombre d'aires ainsi que les temps de combat.

Les arbitres devront être des pratiquants en tenue officielle (pantalon de ville, chemise blanche, cravate grise, chaussures de salle ou tennis, veste sombre).

DROITS D'INSCRIPTION

Frais d'engagement :

12 € par compétiteur

12 € par coach

Entrée publique : gratuite

REGLES DE LA COMPETITION

Les règles de la WT/FFTTDA seront appliquées.

Durée des combats :

Benjamins : 3 reprises de 1 minute avec 30 secondes de repos entre chaque reprise.

Minimes : 3 reprises de 1 minute avec 30 secondes de repos entre chaque reprise.

Système : touches du pied au plastron, touches du poing au plastron.

MATERIEL OBLIGATOIRE

-Pitaines électroniques SANS TALONNETTE

-Mitaines

-Protections tibiales, génitales (coquille) et avant-bras.

-Casque ouvert.

AGENDA DE LA COMPÉTITION

(Sous réserve de modification de l'organisateur)

08h45	Convocation des arbitres
09h00 à 9h45	Stage arbitrage en tenue règlementaire obligatoire.
A partir de 10h00	Début de la compétition
A partir de 17h30	Remise des médailles et des récompenses <u>EN DOBOK OBLIGATOIREMENT</u>

RESTAURATION

Le club de TKD La Garnache organise une buvette à côté de la salle.

Possibilité de se restaurer.